



Club cycliste Les Cyclones de Granby
Le 15 avril 2020, 19h00
Par appel conférence

Participants:

Liette Béchard
André Bienvenue
Daniel Gemme
Maxime Malboeuf
Jean Moreau

X
x
x
x

Charles Parent
Claire Paradis
Anne-Marie Picard
Stéphane Tremblay

x
x
x
x

PROCÈS VERBAL

1. Ouverture de la séance à 19h00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour proposée par Daniel Gemme, secondé par Charles Parent.
3. Compte rendu AG 2020.
 - 3.1.1. Vérification de la conformité en vue de l'approbation en AG 2021
 - 3.1.2. Suivis
 - 3.1.2.1. Date de fin d'année fiscale établie par le CA au 1^{ier} février, voir Résolution 2020 04 15
 - 3.1.2.2. Formations diverses (voir point 8.2)
 - 3.1.2.3. Rôle des encadreurs - Quel est le nombre requis d'encadreurs ? Le CA fera une réflexion sur le rôle et les responsabilités de l'encadreur. On ouvre la porte à des aides encadreurs. On doit statuer si on peut simplifier les attentes sur les responsabilités des encadreurs afin de faciliter leur recrutement : pourraient se limiter à 1) rapporter systématiquement après chaque sortie, via email, une appréciation générale de la sortie, les événements ayant demandé une intervention et les comportements inadéquats des membres, 2) prendre 5 min avant chaque départ pour réunir les encadreurs afin a) de partager les particularités du parcours, b) revenir, au besoin, sur certaines bonnes pratiques et c) leur donner une certaine visibilité et formaliser leur rôle. Serait-il stimulant de 'faciliter' une forme de co-développement (via groupe messenger par exemple). Est-ce qu'on voudrait que chaque encadreur ait l'application premiers soins sur son cell ? **Réflexion à poursuivre.**
4. Adoption du compte rendu CA du 14 janvier 2020 proposée par Charles Parent, secondé par Daniel Gemme.

5. Adoption du compte rendu CA du 25 mars 2020 proposée par Daniel Gemme, secondé par Claire Paradis.

6. **Décision pour la tenue de la saison 2020**: nous continuons de suivre les directives de la santé publique.

6.1. Nous avertirons les nouveaux dans un communiqué que leur formation ne se tiendra pas avant le 4 mai, à cause des directives de la santé publique. **Resp : Liette et Stéphane**

6.2. Nous avertirons les membres par communiqué que suivant les directives de santé publique, la saison 2020 ne débutera pas avant le 4 mai et vraisemblablement pas avant juin. **Resp : Liette et Stéphane**

6.2.1. Le CA prendra une décision finale d'annuler la saison 2020 au plus tard le 1^{ier} juillet. Ceci dépasse la date du 2 juin qui a été précédemment déterminée comme date limite de remboursement de frais d'inscription à un membre.

6.2.2. En cas d'annulation, les inscriptions 2020 seront reportées à 2021 à moins qu'un membre fasse la demande de se faire rembourser. Les membres auront 2 semaines pour effectuer cette demande suite au communiqué.

6.2.3. Le CA va étudier les finances du club afin de déterminer si nous serions en mesure d'offrir un **rabais sur les coûts d'inscription**, considérant une saison écourtée. Le rabais serait octroyé sur les frais d'inscription **2021**.

6.2.4. En cas d'annulation de la saison 2020, les commandites seraient reportées de 1 an. Il faudra communiquer ceci à nos commanditaires. **À poursuivre.**

6.2.5. En cas d'annulation, le renouvellement des maillots serait reporté de 1 an. Ceci sera à communiquer aux membres ainsi qu'aux commanditaires. **À poursuivre.**

7. Prochaines activités

7.1. **Formation des nouveaux.** **Lieu à valider.** **Resp : Liette**

7.2. **Sortie 1** : reportée à une date ultérieure non-déterminée selon les consignes santé publique. Notre objectif premier sera d'assurer une saine intégration des nouveaux en leur assignant plus formellement des encadreurs à qui le CA demandera du feedback au retour et qui auront le mandat d'encourager la participation et les bons comportements des nouveaux afin de favoriser leur rétention.

7.3. **Tour du silence.** Évènement reporté selon les consignes nationales. Daniel suggère d'identifier et de 'réserver' un président d'honneur pour cet évènement au cas où il aurait lieu. Est-ce que M. Bonnardel est notre candidat ? Un artiste sportif de la région ? A suivre.

8. Suivis

8.1. **Exigences encadreurs et couverture assurance responsabilité : on doit mieux comprendre les exigences de notre assureur...à vérifier auprès de la fédération.**
Resp : Liette

<https://fqsc.net/cyclisme-pour-tous/programme-de-certification-encadreur-en-evenements>

8.2. Formations diverses

8.2.1. Intégration des nouveaux : voir 7.2 Sortie 1 ci-haut

8.2.2. **Formation en premiers soins** pour encadreurs et/ou pour membres intéressés. Une formation pourrait être donnée en automne pour la saison 2021. Serait payée à 100% par le club pour les encadreurs. **À poursuivre.**

8.2.3. **Formation pour encadreur**. On doit d'abord compléter notre réflexion sur les exigences et responsabilités. À poursuivre

8.2.4. **Formation mécanique vélo** (entretien, ajustements, positionnement)

Claire et Daniel sont en communication avec nos boutiques vélos. A date, nous avons la réponse de Cycles St-Onge qui est très intéressé à s'impliquer pour les deux points.

En résumé, nous discutons pour préparer une formation d'environ 2.5 à 3 heures.

Un premier volet d'environ 1 à 1.5 heures de formation mécanique serait sur l'essentiel des éléments de base vu l'an dernier (Si vous croyez que ça pourrait être intéressant, il y a aussi la possibilité d'une démonstration sur les étapes à suivre lors de la mise en boîte pour le transport du vélo, pour les voyageurs ??).

Daniel va demander diplomatiquement à Stéphane Labrecque de se retirer des formations et toute autre forme de publicité liée au club compte tenu de la situation délicate dans laquelle il est.

Daniel et Claire vont explorer le **potentiel de formations vidéo** au cas où les mesures de distanciation se poursuivraient. **Resp : Daniel et Claire**

8.2.5. **Préparation physique** : Cycles St-Onge propose de s'associer à un expert afin de couvrir ce sujet lors de la formation mécanique. **Resp : Daniel et Claire**

8.3. Diffusion des informations de la part de nos commanditaires : nous allons faire parvenir un communiqué (email et post FB) publicitaire à tous nos membres avec des liens aux offres de nos trois commanditaires (Cycles St-Onge, Sport aux Pucés, Momo). **Resp : Liette**

9. Vêtements : **sujet reporté**

9.1. Inventaire

9.2. Besoins

10. Tâches

10.1. **Envois automatisés / Info-lettres : à poursuivre Resp : Stéphane et Anne-Marie**

10.2. Identification des plaques, remise et envois

10.3. Mise à niveau des panneaux d'identification de la zone de départs

11. Activités annuelles : **sujets reportés**

11.1. Party hot-dog

11.2. Défi

11.3. Party blé d'inde

11.4. Souper de fin de saison

12. Prochaine réunion : 5 mai 2020 à 19h30

13. Levée de l'assemblée à 21h11 proposé par André Bienvenue, secondé par Stéphane Tremblay

Décisions du CA 2020

Thème	Décision	Date
Lancement saison 2020	Report de la décision au 5 mai	15 avril
	Report de la décision de tenue de la formation es nouveaux reportée au 5 mai	15 avril
	La saison ne sera pas débutée au-delà du 1 ^{er} juillet, elle serait alors annulée	
	Report des frais d'inscription 2020 à 2021 et remboursement à ceux qui le demanderont	15 avril
	En cas d'annulation, les commandites et le renouvellement des maillots seraient reportés d'un an	15 avril
Commanditaires	Éviter l'association du club avec notre commanditaire Stéphane Labrecque jusqu'au dénouement de son procès	15 avril
Organisation du CA	Les rôles ouverts ont été assignés : Présidente et Trésorière; Liette Béchard, Vice-Président; Daniel Gemme, Secrétaire; Anne-Marie Picard	25 mars